08 jan 2015 -16:48

Appartient à Conseil des ministres du 9 janvier 2015

Participation de la Défense à une mission de l'OTAN en Afghanistan

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'engagement de militaires belges dans la mission de l'OTAN Resolute Support (RSM) en Afghanistan, à partir du 1er janvier 2015 pour une période d'un an.

57 militaires seront mis en place à Mazar-E-Sharif dans le *Train, Advise, Assist Command – North,* dont l'Allemagne est la nation cadre.

Un détachement de 16 militaires travaillera à Kaboul au sein du quartier-général de RSM ainsi que dans des tâches de renseignement et de sécurité nationale. Le détachement de sécurité de l'ambassadeur belge à Kaboul est prévu jusqu'à la fermeture de l'ambassade belge (planifiée début février 2015).

En appui de l'opération, un officier de liaison est prévu au sein du *Einsatzführungskommando,* à Potsdam en Allemagne.

Les militaires déployés en Afghanistan se verront octroyer le statut *engagement opérationnel, engagement armé passif (AR-03-coefficient 4).*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
http://www.vandeput.belgium.be

© 2020 - news.belgium.be